

En partenariat avec le comité d'entreprise, Complétude vous propose différentes formules pour faire progresser votre enfant.

- Complétude cours particuliers à domicile
- Complétude stages intensifs en petits groupes
- Complétude séjours éducatifs en campus ou à la montagne

Les points forts Complétude cours à domicile :

- Aucun forfait, pas de minimum d'heures à commander
- Aucun frais d'inscription demandé en cas d'arrêt à l'issue du premier cours
- Remboursement garanti des heures de cours non utilisées pendant l'année scolaire en cours et l'année scolaire suivante, hors paiement par CESU.
- Etalement des paiements sans frais
- Jusqu'à 2€ de réduction par heure de cours en fonction de la commande
- Des supports pédagogiques : fiches méthode et cahiers Complétude
- 1er et seul organisme de soutien scolaire à respecter les normes Qualicert et ISO 9001



Les avantages pour le comité de la Société Générale :

- Pour les cours particuliers à domicile :
 - 1^{ère} heure de cours "satisfait ou remboursé",
 - **Gratuité des frais d'inscription pour toute la famille,**
 - **Réduction supplémentaire de 1€ par heure** en plus des réductions du tarif horaire prévues en fonction du nombre d'heures commandées
- Pour les stages en petits groupes et les séjours éducatifs :
 - **10% de réduction sur les tarifs,**
 - **20% de réduction sur les tarifs** pour toute inscription effectuée dans les 2 mois suivant une 1^{ère} inscription ou pour l'inscription d'un 2^{ème} enfant.
 - *Paiement par Chèques Vacances accepté pour les séjours éducatifs*

Pour bénéficier des avantages Complétude :

Contactez un conseiller pédagogique Complétude :
Numéro spécial partenariats

01.56.58.58.60 (prix appel local) ou sur www.completude.com/societegenerale

* Lors de l'inscription joindre un justificatif de l'appartenance à la **Société Générale** photocopie du bulletin d'inscription obtenu auprès du C.E. DES CENTRAUX (poste 425.97) photocopie de votre badge.
Photocopie du haut de votre bulletin de paie.